

Image not found or type unknown



Construction sur bien propre

Par **lenalice**, le **04/07/2008 à 10:56**

Mon mari a reçu un terrain en donation. Nous souhaitons faire construire notre résidence principale sur ce terrain. De fait, cette maison ne m'appartiendra pas. rnMon mari peut il me vendre ou me donner la moitié du terrain pour me protéger? Pouvons nous faire entrer ce terrain et uniquement ce terrain dans notre communauté nous n'avons pas de contrat)?rnMerci par avance de votre réponse.